

MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

États financiers

31 mars 2026

MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

États financiers

Au 31 mars 2026

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 6
Résultats	7 - 8
Évolution de l'actif net	9
Situation financière	10
Flux de trésorerie	11
Notes complémentaires	12 - 22
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Dons	23
Annexe B - Activités de financement	23
Annexe C - Associations	23
Annexe D - Subventions	23
Annexe E - Apports pour projets	24
Annexe F - Subventions intégration sociale et à l'emploi	24
Annexe G - Frais financiers	24
Renseignements complémentaires (non audités)	
Annexe H - Frais reliés aux projets	25
Annexe I - Activités de financement	26



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme **MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC** (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes de bienfaisance, MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC tire des produits de dons, contributions d'organismes et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons, contributions d'organismes et d'activités de financement, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2026 et 2025, de l'actif à court terme au 31 mars 2026 et 2025, et de l'actif net au 1er avril 2024 et 2025 et au 31 mars 2026 et 2025. Nous avons par conséquent exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2026, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux. Cette réserve était en vigueur au 31 mars 2025.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

LTML Trois-Rivières inc.

3450, boulevard Gene-H.-Kruger, bureau 230
Trois-Rivières (Québec) G9A 4M3
819 378-4656

ltml.ca

Autre point

Nous aimerions porter à votre attention le fait que la répartition des dépenses dans les annexes H et I, section "Renseignements complémentaires (non audités)", et l'élément n'affectant pas les résultats dans l'état des résultats n'ont pas fait l'objet d'un audit. Ainsi, nous n'exprimons pas d'opinion sur ces éléments.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard. Comme il est décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve» ci-dessus, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'intégralité des produits de dons, contributions d'organismes et d'activités de financement au 31 mars 2026. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de tirer une conclusion quant à savoir si les autres informations comportent une anomalie significative du fait de ce problème.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, nous exer  ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et   valuons les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unissons des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne;
- nous acqu  rons une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de l'organisme;
- nous appr  cions le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re;
- nous tirons une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   de l'organisme    poursuivre son exploitation. Si nous concluons    l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les   tats financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas ad  quates, d'exprimer une opinion modifi  e. Nos conclusions s'appuient sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de notre rapport. Des   v  nements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme    cesser son exploitation;
- nous   valuons la pr  sentation d'ensemble, la structure et le contenu des   tats financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et appr  cions si les   tats financiers repr  sentent les op  rations et   v  nements sous-jacents d'une mani  re propre    donner une image fid  le.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

LTMh Trois-Rivières inc.¹

Trois-Rivières, le 15 juin 2026

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A134099



MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

Résultats

Exercice terminé le 31 mars 2026

	2026	2025
Produits		
Dons (annexe A)	988 367 \$	678 379 \$
Contributions d'organismes	393 180	348 559
Activités de financement (annexe B)	292 179	449 544
Associations (annexe C)	267 782	374 762
Subventions (annexe D)	216 658	208 543
Apports pour projets (annexe E)	88 493	145 280
Fondation Marcelle et Jean Coutu	40 000	20 000
Club Rotary de Trois-Rivières - Télé-Bingo	36 239	29 733
Centraide Mauricie	30 000	30 000
Subventions intégration sociale et à l'emploi (annexe F)	27 782	38 175
Fonds d'aide des Bingos de Trois-Rivières	14 000	-
Centraide Centre-du-Québec	12 000	12 000
Amortissement - apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	208 266	134 218
	2 614 946	2 469 193
Charges		
Salaires et charges sociales	1 014 490	1 029 258
Achat de denrées	242 949	10 095
Frais financiers (annexe G)	139 524	52 992
Frais - matériel roulant	104 486	141 929
Électricité et chauffage	91 455	72 774
Frais liés aux projets (annexe H)	88 514	143 555
Entretien et réparations - matériel informatique	77 044	24 029
Honoraires et services professionnels	60 301	63 500
Mauvaises créances - Recettes en pot inc.	54 790	-
Contrats de service	50 096	16 353
Assurances	49 547	38 504
Entretien et réparations - bâtiments	37 843	40 341
Entretien et réparations - mobilier et équipement	34 653	36 649
Dépenses - centre de distribution et de tri	33 281	7 208
Activités de financement (annexe I)	31 315	85 585
Taxes et permis	24 298	15 755
Loyer	19 183	-
Dépenses - site internet	17 141	8 426
Frais de financement	15 945	49 509
Frais de déplacement et représentation - vie associative	14 076	8 872
Frais de bureau, d'administration et formations	14 004	9 511
Télécommunications	10 923	10 314
Location d'équipement et de matériel roulant	3 820	6 988
Amortissement - immobilisations corporelles	211 570	255 530
Amortissement - actifs incorporels	1 220	1 680
	2 442 468	2 129 357
Excédent des produits sur les charges avant les autres produits	172 478	339 836
Solde à reporter	- \$	2 469 193 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

Résultats

Exercice terminé le 31 mars 2026

	2026	2025
Solde reporté	- \$	2 469 193 \$
Autres produits		
Revenus d'intérêts sur le solde de l'encaisse	70 630	84 515
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	45 498	41 610
Variation de la juste valeur des placements cotés en bourse	6 759	5 623
	122 887	131 748
Excédent des produits sur les charges	295 365 \$	471 584 \$

Élément n'affectant pas les résultats et donnée non auditée : Les dons récupérés sous forme de produits alimentaires représentent une valeur monétaire de 33 663 636 \$ en 2026 (35 921 177 \$ en 2025).

MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2026

	Investi en immobilisations	Grevé d'affectation interne (note 12)	Non affecté	2026 Total	2025 Total
Solde au début	440 262 \$	2 846 217 \$	527 780 \$	3 814 259 \$	3 342 675 \$
Excédent des produits sur les charges	40 973	-	254 392	295 365	471 584
Investissement net en immobilisations corporelles et actifs incorporels	643 447	(2 713 199)	2 069 752	-	-
Affectation interne	-	2 300 000	(2 300 000)	-	-
Solde à la fin	1 124 682 \$	2 433 018 \$	551 924 \$	4 109 624 \$	3 814 259 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

Situation financière

Au 31 mars 2026

	2026	2025
Actif		
À court terme		
Encaisse	2 514 011 \$	2 188 656 \$
Débiteurs et effets à recevoir (note 3)	967 590	1 977 396
Frais payés d'avance	6 371	13 061
	3 487 972	4 179 113
Dons à recevoir (note 3)	323 333	-
Placements (note 4)	67 700	40 807
Immobilisations corporelles (note 5)	8 338 924	6 436 824
Actifs incorporels (note 6)	3 465	4 685
	12 221 394 \$	10 661 429 \$
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	337 078 \$	225 159 \$
Apports reportés (note 9)	456 485	620 764
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 11)	150 000	10 965
	943 563	856 888
Apports reportés (note 9)	100 000	-
Dette à long terme (note 11)	2 345 000	2 484 035
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	4 723 207	3 506 247
	8 111 770	6 847 170
Actif net		
Investi en immobilisations	1 124 682	440 262
Grevé d'affectation interne (note 12)	2 433 018	2 846 217
Non affecté	551 924	527 780
	4 109 624	3 814 259
	12 221 394 \$	10 661 429 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2026

	2026	2025
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	295 365 \$	471 584 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement - immobilisations corporelles	211 570	255 530
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(45 498)	(41 610)
Amortissement - apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(208 266)	(134 218)
Amortissement - actifs incorporels	1 220	1 680
Variation nette de la juste valeur des placements cotés en bourse	(6 759)	(5 623)
Revenus d'intérêts - portion réinvestie sur placements	(284)	(179)
Revenus de dons - portion réinvestie sur placements	(19 850)	(10 054)
	227 498	537 110
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 13)	162 885	154 940
	390 383	692 050
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 619 672)	(4 200 130)
Produit de la cession de placement	-	300 000
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	551 500	45 000
Variation nette de l'avance à un organisme contrôlé	-	7 932
Variation nette du dépôt de garantie	-	4 800
	(2 068 172)	(3 842 398)
Activités de financement		
Nouvelle dette à long terme	-	2 495 000
Nouveaux apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	2 003 144	1 330 568
	2 003 144	3 825 568
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	325 355	675 220
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	2 188 656	1 513 436
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	2 514 011 \$	2 188 656 \$
Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Encaisse	2 514 011 \$	2 188 656 \$

Les opérations sans effet sur la trésorerie comprennent l'inscription d'apports à recevoir (note 3), d'apports reportés (note 9) et les apports reportés afférents aux immobilisations à recevoir au 31 mars 2026 (note 10).

MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

Notes complémentaires

Au 31 mars 2026

1 - Statut et nature des activités

MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC a été constitué le 25 mai 1988 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'organisme a pour objectif d'améliorer la qualité de vie de la personne au cœur de ces actions par l'aide alimentaire et la création d'un réseau social autour d'elle, en partenariat avec des acteurs de différents milieux. Dans une vision globale, inclusive et durable, contribuer à améliorer la qualité de vie des personnes vivant des conditions socio-économiques difficiles par le soutien au développement de l'autonomie individuelle et collective.

2 - Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, le montant des subventions à recevoir, dons à recevoir, apports reportés et apports reportés afférents aux immobilisations corporelles, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la durée de vie utile des actifs incorporels amortissables.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers*Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- Les placements en actions cotées sur un marché actif, lesquels sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur.

MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

Notes complémentaires

Au 31 mars 2026

2 - Principales méthodes comptables (suite)**Instruments financiers (suite)***Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

Bâtiments	4 %
Mobilier et équipement	20 %
Enseigne	20 %
Matériel informatique	30 %
Matériel roulant	30 %

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

Site web	20 %
Logiciels	30 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel. Les réductions de valeur d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Comptabilisation des produits*Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports sont constitués des éléments suivants aux résultats : dons, associations, activités de financement, subventions, apports pour projets, subvention intégration sociale et à l'emploi, Centraide Mauricie, Club Rotary de Trois-Rivières - Télé-Bingo, Fondation Marcelle et Jean Coutu, Centraide Centre-du-Québec, Fonds d'aide des Bingos de Trois-Rivières.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

Notes complémentaires

Au 31 mars 2026

2 - Principales méthodes comptables (suite)**Comptabilisation des produits (suite)***Contributions d'organismes*

Les revenus des contributions des organismes sont comptabilisés mensuellement sur la période couverte par le service lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les marchandises sont reçues par le client et que le client assume les risques de perte, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Vente de biens et services et Recette en pot

Les produits d'exploitation sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les marchandises sont reçues par le client et que le client assume les risques de perte, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Ces apports sont constatés au même rythme que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Produits nets de placement

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération et les revenus qui en découlent sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés lorsque la mesure et le recouvrement des produits en cause sont raisonnablement sûrs. Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

Apports reçus sous forme de biens et services

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Les dons reçus sous forme de produits alimentaires ne sont pas comptabilisés compte tenu de la difficulté à évaluer la juste valeur de ces dons. La juste valeur estimative non auditée de ces dons est fournie à titre d'information seulement à l'état des résultats.

Accords d'infonuagique

Pour comptabiliser les coûts liés aux accords qui entrent dans le champ d'application de la NOC-20, Traitement comptable des accords d'infonuagique, l'organisme a choisi d'appliquer la mesure de simplification. La totalité de ces coûts est donc traitée comme se rattachant à la fourniture de services et doit donc être comptabilisée en tant que charge lorsque l'organisme reçoit les services en question.

Le montant comptabilisé en charges lié à ces accords s'élève à 72 786 \$ (24 722 \$ en 2025). Ces charges sont présentées sous les rubriques « Entretien et réparation - Matériel informatique » 62 682 \$ (15 855 \$ en 2025), « Télécommunications » 10 104 \$ (8 212 \$ en 2025) et « Frais de bureau et d'administration » 0 \$ (655 \$ en 2025) à l'état des résultats.

Présentation des organismes contrôlés

Le Groupe Lebon et la Maison le Step, qui sont contrôlés par Moisson Mauricie / Centre-du-Québec ne sont pas consolidés dans les états financiers de Moisson Mauricie / Centre-du-Québec.

MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

Notes complémentaires

Au 31 mars 2026

3 - Débiteurs et effets à recevoir

	2026	2025
Clients	63 583 \$	86 014 \$
Taxes à la consommation	184 489	298 719
Taxes foncières à recevoir	48 830	-
Subventions à recevoir	224 136	216 264
Dons à recevoir	446 552	1 376 399
	967 590 \$	1 977 396 \$

Les apports totaux à recevoir sont de 994 021 \$ au 31 mars 2026 (1 592 663 \$ en 2025) dont 323 333 \$ à long terme et les revenus correspondants sont de 11 472 \$ en 2026 (11 941 \$ en 2025). Aucun produit n'est constaté pour la différence puisqu'il s'agit d'apport pour le financement de l'organisme pour les exercices financiers 2026-2027; 2027-2028; 2028-2029; 2029-2030 et 2030-2031. Un montant de 630 666 \$ à recevoir (1 209 084 \$ en 2025) est en lien avec les apports reportés afférents aux immobilisations à la note 10.

4 - Placements

	2026	2025
À la juste valeur		
Placements sous diverses formes détenus via un fonds sous gestion auprès de Fondation communautaire du St-Maurice, rendement annuel fixé le 31 décembre de chaque année par la fondation (12,84 % au 31 décembre 2025), frais de gestion de 1 %	1 351 \$	1 351 \$
Actions cotées en bourse	66 349	39 456
	67 700 \$	40 807 \$

5 - Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2026 Valeur nette	2025 Valeur nette
Terrains	289 918 \$	- \$	289 918 \$	289 918 \$
Bâtiments	8 089 342	528 329	7 561 013	5 502 309
Mobilier et équipement	703 069	457 818	245 251	295 097
Matériel informatique	26 277	22 535	3 742	6 280
Matériel roulant	863 485	626 469	237 016	340 736
Enseigne	9 461	7 477	1 984	2 484
	9 981 552 \$	1 642 628 \$	8 338 924 \$	6 436 824 \$

Au cours de l'exercice, l'organisme a cédé un immeuble servant à l'entreposage de nourriture, qui sera remplacé par le nouvel immeuble construit l'année précédente.

MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

Notes complémentaires

Au 31 mars 2026

6 - Actifs incorporels

	2026 Valeur nette	2025 Valeur nette
Logiciels	2 017 \$	2 877 \$
Site web	1 448	1 808
	3 465 \$	4 685 \$

7 - Facilités de crédit

Une marge de crédit autorisée au montant de 150 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 2,40 % (taux combiné de 6,85 %) est garantie par les clients d'une valeur nette comptable de 65 583 \$. L'emprunt bancaire est renégociable annuellement. La totalité de la marge est inutilisée au 31 mars 2026 (idem en 2025).

8 - Créditeurs et charges à payer

	2026	2025
Fournisseurs et frais courus	210 818 \$	74 077 \$
Salaires et vacances	117 352	102 852
Sommes à remettre à l'État	8 908	48 230
	337 078 \$	225 159 \$

MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

Notes complémentaires

Au 31 mars 2026

9 - Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui sont destinées à couvrir des charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2025	Montants octroyés	Revenus constatés	2026
CIUSS - Soutien aux initiatives en sécurité alimentaire 2024- 2025	28 935 \$	- \$	- \$	28 935 \$
Centraide Mauricie 2025-2026	56 000	-	(56 000)	-
Centraide Centre-du-Québec 2025-2026	22 000	-	(22 000)	-
Programme NAD 2025-2026 - Fondation Hewitt	57 905	(5 412)	(52 493)	-
Ville de Trois-Rivières - Subvention 2025-2026	68 000	-	(68 000)	-
Banques alimentaires Québec - Projet MESS - achat denrée locale 2026	113 436	-	(113 436)	-
Communautés religieuses - 2023-2024	7 659	-	(511)	7 148
Communautés religieuses - 2025-2026	50 772	-	(50 772)	-
MAPAQ	4 000	-	(4 000)	-
CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec - PSOC 2025-2026	212 057	3 601	(215 658)	-
CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec - PSOC 2026-2027	-	220 402	-	220 402
Table des Élus de la Mauricie (FQIS) 2026-2027	-	100 000	-	100 000
Table des Élus de la Mauricie (FQIS) 2027-2028	-	50 000	-	50 000
Table des Élus de la Mauricie (FQIS) 2028-2029	-	50 000	-	50 000
Ville de Trois-Rivières - Subvention 2026-2027	-	100 000	-	100 000
	620 764 \$	518 591 \$	(582 870) \$	556 485 \$

Les apports totaux reportés sont de 556 485 \$ au 31 mars 2026 (620 764 \$ en 2025) dont 100 000 \$ à long terme.

MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

Notes complémentaires

Au 31 mars 2026

10 - Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles destinés à couvrir les charges d'amortissement des exercices subséquents. L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations corporelles afférentes.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2026	2025
Solde au début	3 506 247 \$	1 251 072 \$
Montants octroyés	1 424 726	2 440 165
Revenus constatés	(208 266)	(134 218)
Relocalisation en apport reportée	-	(50 772)
	4 722 707 \$	3 506 247 \$

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu 1 424 726 \$ pour son projet de relocalisation dans une nouvelle bâtisse. Des montants reçus, 1 414 726 \$ proviennent de la campagne majeure de financement.

11 - Dette à long terme

	2026	2025
Emprunt hypothécaire, garanti par une hypothèque de premier rang de 3 500 000 \$ sur un immeuble d'une valeur comptable nette de 6 416 868 \$, duquel sont remboursables les intérêts seulement jusqu'en mars 2026, par la suite remboursable par versements mensuels en capital de 12 500 \$ plus intérêts au taux de 4,93 %, terme échéant en février 2028 ^(a)	2 500 000 \$	2 500 000 \$
Frais de financement	5 000	5 000
	2 495 000	2 495 000
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	150 000	10 965
	2 345 000 \$	2 484 035 \$

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

	Exigibles	Renouvelable
2027	150 000 \$	- \$
2028	137 500	2 207 500
	287 500 \$	2 207 500 \$

MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

Notes complémentaires

Au 31 mars 2026

11 - Dette à long terme (suite)

- a) Les modalités exactes de cet emprunt seront connues au moment de la convention de modification du prêt. Les montants inscrits en tant que versements pour les prochains exercices ont été estimés à partir des informations disponibles en date du rapport.

12 - Affectations internes

En 2026, le conseil d'administration de l'organisme a résolu d'affecter 2 300 000 \$ et a utilisé un montant de 2 713 199 \$ réparti comme indiqué dans le tableau ci-dessous. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Les périodes d'utilisation sont inscrites au bout de chaque affectation.

	2025	Affectation	Utilisation	2026
Relocalisation - 1 an	2 630 000 \$	2 300 000 \$	(2 630 000) \$	2 300 000 \$
Bâtiments - 1 an	35 498	-	(31 673)	3 825
Matériel roulant - 2 ans	60 000	-	-	60 000
Équipements - 2 ans	23 927	-	(15 740)	8 187
Logiciels - 1 an	10 009	-	(7 098)	2 911
Projets - 1 an	86 783	-	(28 688)	58 095
	2 846 217 \$	2 300 000 \$	(2 713 199) \$	2 433 018 \$

13 - Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2026	2025
Débiteurs et effets à recevoir	88 300 \$	69 257 \$
Frais payés d'avance	6 690	(5 221)
Créditeurs et charges à payer	111 919	(81 830)
Apports reportés	(44 024)	172 734
	162 885 \$	154 940 \$

MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

Notes complémentaires

Au 31 mars 2026

14 - Organisme contrôlé

Le Groupe Lebon (ci-après "Groupe") a été contrôlé par Moisson Mauricie / Centre-du-Québec (ci-après "Moisson") jusqu'au 15 septembre 2025 étant donné que la direction de Moisson participait étroitement à l'élaboration des politiques de Groupe et a la capacité d'influencer quant au contenu de ces politiques jusqu'à cette date.

Groupe, qui a été créé pour effectuer des activités pour financer Moisson, est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec.

Les états financiers sommaires de Groupe sont les suivants :

	2026	2025
Bilan		
Actif	9 \$	2 163 \$
Actif net - non affecté	(9) \$	(2 163) \$
Résultats		
Charges	2 154 \$	74 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(2 154) \$	(74) \$
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(2 154) \$	1 755 \$

15 - Organisme contrôlé

La Maison le Step (ci-après "Maison") est contrôlée par Moisson Mauricie / Centre-du-Québec (ci-après "Moisson") étant donné que la direction de Moisson participe étroitement à l'élaboration des politiques de Maison. Elle a donc la capacité d'influencer quant au contenu de ces politiques.

Maison est un organisme déjà en activité dont Moisson reprend en charge la gestion et la gouvernance. Maison a été créée dans le but de soutenir l'intégration sociale et à l'emploi de jeunes adultes en situation de vulnérabilité en offrant un milieu de vie stable et transitoire, avec ou sans hébergement, qui favorise le développement de leur savoir-être et de leur savoir-faire. Maison a été constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec.

Au 21 mars 2024, l'organisme Maison Le Step (ci-après "Maison") a résolu de cesser les activités et de dissoudre suite à la vente de l'immeuble. La vente de l'immeuble a été réalisée en date du 28 mars 2024. En date du rapport des états financiers, la dissolution n'a toujours pas été complétée. Quand la dissolution aura lieu dans le prochain exercice, les informations que l'on voit dans le tableau ci-dessous seront combinées aux informations financières de Moisson Mauricie / Centre-du-Québec à la date de dissolution.

Les états financiers sommaires de Maison sont les suivants :

MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

Notes complémentaires

Au 31 mars 2026

15 - Organisme contrôlé (suite)

	2026	2025
Bilan		
Actif	11 540 \$	24 684 \$
Actif net - non affecté	(11 540)	(24 684)
Résultats		
Produits	68	-
Charges	(13 211)	(159 401)
Insuffisance des produits sur les charges	(13 143)	(159 401)
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(13 652)	(158 943)
Activités de financement	(7 932) \$	(7 932) \$

16 - Instruments financiers**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et effets à recevoir. L'organisme traite avec des contreparties solvables afin d'atténuer le risque de perte financière résultant de ces manquements. Au 31 mars 2026, deux clients représentent 99 % des comptes clients (deux clients représentaient 76 % au 31 mars 2025).

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative. Au cours de l'exercice, l'organisme a augmenté son exposition au risque de crédit par la diminution de ces apports à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et charges à payer et de sa dette à long terme. Au cours de l'exercice, l'organisme a modifié son exposition au risque de liquidité par rapport à l'exercice précédent du fait de l'augmentation de ses créditeurs et charges à payer.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Au cours de l'exercice, l'organisme n'a pas modifié son exposition au risque de taux d'intérêt.

MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

Notes complémentaires

Au 31 mars 2026

16 - Instruments financiers (suite)**Risque de prix autre**

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison de ses placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

17 - Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2025 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2026.

MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2026

	2026	2025
Annexe A - Dons		
Particuliers	370 154 \$	314 221 \$
Dons et soutien provincial BAQ - achat de denrées	239 140	7 386
Entreprises	223 541	168 453
Communautés religieuses et organismes	60 272	52 100
Villes et municipalités	95 260	116 069
Tournoi de golf annuel - Fondation Normandin	-	20 000
Groupes sociaux	-	150
	988 367 \$	678 379 \$
Annexe B - Activités de financement		
Brunch bénéfice	99 430 \$	102 635 \$
Collectes spéciales	29 777	33 583
Campagne postale de Noël	60 351	57 860
La Guignolée des Médias	19 226	22 693
Ventes de biens et services	11 079	26 382
Production - Recettes en pot	10 008	69 289
Collecte Loblaws	5 004	4 180
Spectacle bénéfice et encan	-	83 228
Campagne Tim Hortons	57 304	49 694
	292 179 \$	449 544 \$
Annexe C - Associations		
Banques Alimentaires Québec (BAQ)	237 402 \$	345 877 \$
Banques Alimentaires Canada (BAC)	30 380	28 885
	267 782 \$	374 762 \$
Annexe D - Subventions		
CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec - Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)	215 658 \$	207 493 \$
Soutien ponctuel	1 000	1 050
	216 658 \$	208 543 \$

MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2026

	2026	2025
Annexe E - Apports pour projets		
Programme Se nourrir, agir et se développer (NAD) - Fondation Hewitt	31 900 \$	30 174 \$
Projet PIVOT aide d'urgence - Fondation Hewitt	20 593	25 920
Programme Se nourrir, agir et se développer (NAD) - Centraide Mauricie	18 000	18 000
Programme Se nourrir, agir et se développer (NAD) - Centraide Centre-du-Québec	10 000	10 000
Projet PIVOT aide d'urgence - Centraide Mauricie	8 000	8 000
Programme Se nourrir, agir et se développer (NAD) - CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec - Mesure 13.1	-	24 171
Fonds de relance des services communautaires (FRSC) - Centraide (Emploi et Développement Canada)	-	17 290
Programme Se nourrir, agir et se développer (NAD) - Ville de Trois-Rivières - Fonds de développement social	-	10 000
Projet numérisation - BAQ et DATAide	-	1 725
	88 493 \$	145 280 \$
Annexe F - Subventions intégration sociale et à l'emploi		
Ministère de l'Emploi et Solidarité sociale du Québec	17 582 \$	13 847 \$
Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS) Action - Emploi-Québec	10 200	11 400
Emploi-été Canada	-	12 928
	27 782 \$	38 175 \$
Annexe G - Frais financiers		
Intérêts et frais bancaires	9 316 \$	7 792 \$
Intérêts sur dette à long terme	130 208	45 200
	139 524 \$	52 992 \$

MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC
Renseignements complémentaires (non audités)
Exercice terminé le 31 mars 2026

	2026	2025
Annexe H - Frais reliés aux projets		
Projet ORCOM - organisation communautaire du Fonds de relance		
Salaires et charges sociales	- \$	15 158 \$
Frais de déplacement et représentation	-	1 201
Frais de gestion	-	819
Télécommunications	-	112
	-	17 290
Programme Se nourrir, agir et se développer (NAD)		
Salaires et charges sociales	54 312	73 586
Frais de déplacement et représentation	2 732	3 610
Outils de formation	2 202	7 382
Télécommunications	654	467
Frais de gestion	-	7 300
	59 900	92 345
Projet PIVOT aide d'urgence		
Salaires et charges sociales	27 190	32 899
Télécommunications	727	977
Frais de déplacement et représentation	653	44
Outils de formation	44	-
	28 614	33 920
	88 514 \$	143 555 \$

MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC
Renseignements complémentaires (non audités)
Exercice terminé le 31 mars 2026

	2026	2025
Annexe I - Activités de financement		
Campagne postale annuelle	2 384 \$	1 649 \$
Brunch bénéfice		
Préparation du buffet	18 444	16 121
Frais de déplacement et représentation	86	206
Fournitures	-	92
	18 530	16 419
La Guignolée des Médias		
Remis en cartes cadeaux pour les organismes	335	253
Frais de déplacement et représentation	95	34
	430	287
Spectacle-bénéfice et encan		
Salle, billetterie et artistes	-	38 030
Publicité et promotion	-	7 613
Frais de déplacement et de représentation	-	362
Frais d'impression	-	289
	-	46 294
Campagne postale de Noël		
Publicité	7 991	1 290
Frais d'envoi	-	3 280
	7 991	4 570
Recettes en pot		
Frais de déplacement et représentation	1 980	16 366
	31 315 \$	85 585 \$